



S'INSPIRER

JUIN 2022 - #TERRITOIRES - #ÉNERGIES RENOUVELABLES

Des agriculteurs de Dordogne alimentent le bois-énergie

En trente ans, une filière bois-énergie structurée s'est créée en Dordogne, sous l'impulsion du Département et de la fédération des coopératives agricoles locales. Des dizaines d'agriculteurs transforment aujourd'hui du bois de leur terrain en ressource pour une soixantaine de chaufferies installées dans des établissements publics. Outre une diminution du recours aux énergies fossiles et des dépenses énergétiques, le projet favorise l'autonomie territoriale et l'économie locale, assurant un revenu complémentaire pour les agriculteurs.



LE PROJET

Valoriser les richesses en bois du territoire tout en diminuant sa facture énergétique et le recours aux énergies fossiles, dans une zone rurale où le fuel est encore très présent : tel est le pari du Département de la Dordogne qui a impulsé une filière bois-énergie.

Les forêts couvrent 45% de la surface du territoire. Elles sont aussi quasi-exclusivement privées, souvent vieillissantes et peu entretenues. D'importants volumes de bois sec sont donc disponibles et peuvent être transformés en combustibles. En particulier chez les agriculteurs, nombreux à disposer de surfaces boisées.

Leur bois, une fois transformé, va alimenter des chaudières et chaufferies collectives installées dans des bâtiments de collectivités ou recevant du public : mairies, écoles, maisons de retraite, locaux d'associations, logements communaux... Le pilotage de la filière est assuré par la FD Cuma. Une personne est dédiée à l'animation : conseils, retours d'expérience, recherche de solutions techniques, organisation des chantiers et réunions techniques...

LA LOGIQUE DE COOPÉRATION LOCALE

Les agriculteurs transforment eux-mêmes leur bois en plaquettes. La Fédération départementale des

Coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) possède des déchiqueteuses équipées de grues. Les adhérents la réservent pour quelques jours, aux cours desquels ils peuvent récolter leur bois, le déchiqueter et le cribler (« nettoyer » et régler finement la granulométrie). Ils se chargent ensuite de le vendre directement aux collectivités et en tirent un complément de revenu.

Une logique d'échanges et de coopération sous-tend la démarche et garantit une sécurité d'approvisionnement. Ainsi, si quatre agriculteurs ont signé un contrat avec une maison de retraite pour lui fournir 500 tonnes de bois par an, ils s'organisent entre eux de manière autonome pour remplir l'objectif. Dans une même logique de coopération locale, d'autres professionnels, comme les scieurs, peuvent être intégrés au réseau s'il s'agit du choix le plus pertinent.

En 2022, la FD Cuma, le Département et le Syndicat départemental d'énergies Dordogne (SDE 24) ont présenté une candidature commune auprès de l'ADEME pour un Contrat de développement territorial en chaleur renouvelable. L'objet est d'accompagner, sur trois ans, 45 nouvelles installations : bois-énergie, mais aussi solaire thermique, géothermie et réseaux de chaleur.

EN QUELQUES DATES

- 1995**
Le Département lance le Plan bois-énergie Dordogne
- 1998**
Installation d'une première chaufferie bois
- 2000**
Le projet passe à la vitesse supérieure. Grâce aux subventions du Conseil départemental, du Conseil régional et de l'ADEME, la Fédération départementale des Cuma finance un poste d'animation de la jeune filière bois-énergie.
- 2022**
Département, FD Cuma et Syndicat d'énergie (SDE 24) présentent une candidature groupée auprès de l'ADEME, pour bénéficier d'un Contrat de développement territorial en chaleur renouvelable en Périgord





LES ÉTAPES



LE PROJET DÉBUTE AU MILIEU DES ANNÉES 1990,

sous l'impulsion du Conseil départemental. Il faut d'abord identifier les fournisseurs capables de garantir des volumes de combustible suffisants sur l'année. Les entreprises locales spécialisées dans la première transformation du bois valorisent déjà leurs déchets et ne peuvent se positionner sur ce nouveau créneau. La FD Cuma, qui regroupe 200 Cuma sur le département, est donc sollicitée.



DES FINANCEMENTS DE L'ADEME, VERSÉS DANS LE CADRE DU PLAN BOIS-ÉNERGIE DORDOGNE,

viennent enclencher la dynamique. Les futurs fournisseurs de bois sont identifiés et accompagnés. En parallèle, à partir de 1998, les premières chaufferies sont installées. Une machine déchiqueteuse itinérante est achetée et mise à disposition des exploitants adhérents. En 2008, un réseau de producteurs de bois, alimentant une quinzaine de chaufferies et chaudières, s'est constitué. Rapidement, la demande augmente, côté clients comme agriculteurs. La FD Cuma acquiert une machine plus puissante qui permet de récolter le bois et de le broyer immédiatement. Deux jours de broyage assurent un stock de bois déchiqueté sur six mois. Le dernier engin, acquis en 2012, permet de régler la granulométrie très finement, en fonction des besoins des appareils de chauffage.



L'ANNÉE 2021 MARQUE UN ARRÊT BRUTAL DES SUBVENTIONS, APRÈS VINGT ANS D'AIDES PUBLIQUES.

Pour trouver de nouvelles ressources financières, essentielles pour poursuivre le suivi et le déploiement de la filière bois-énergie, la FD Cuma, le Département et le SDE 24 passent le territoire au filtre et recensent les besoins. Il ressort que 45 établissements, publics et privés (usines, hôtels...), souhaitent installer un système de chauffage au bois. Une forte demande, alimentée par le contexte géopolitique et la hausse des prix de l'énergie. C'est pour concrétiser et regrouper tous ces projets que les trois structures partenaires ont présenté, fin 2021, leur candidature pour un Contrat de développement territorial. Si le projet est retenu, les financements serviront aussi à pérenniser le poste d'animation à la FD Cuma.



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

100% TERRITOIRES
À ÉNERGIE POSITIVE

OURS

Conception : CLER – Réseau pour la transition énergétique

Rédaction : Cécile Couturier

Contributeurs : Bertrand Langlois

Création graphique : Mathilde Gayet
– Kreion Studio



LES RÉSULTATS



65 AGRICULTEURS
OU PROPRIÉTAIRES
FORESTIERS
bénéficient d'une
déchiqueteuse itinérante et
produisent du combustible
bois (plaquettes)



Une trentaine
D'AGRICULTEURS
commercialisent ce
combustible pour alimenter
des chaufferies collectives



19 000 m²
DE BOIS PRODUITS PAR AN



6000 TONNES
DE BOIS DÉCHIQUETÉ
VENDUES par le réseau
d'agriculteurs-fournisseurs



100
GWH PAR AN DE PUISSANCE
ÉNERGÉTIQUE produite par
l'ensemble des unités de
chaleur



L'ÉQUIVALENT DE
310 000
TONNES DE CO2 ÉVITÉES



DE **5 à 15%**
DE REVENUS
COMPLÉMENTAIRES
POUR LES AGRICULTEURS

POUR EN SAVOIR + :

www.dordogne.cuma.fr/content/federation-des-cuma-de-dordogne